



EDITIONS  
FRANCIS LEFEBVRE

Lefebvre Dalloz

## NOUVEAUTES DE LA MISE A JOUR OCTOBRE 2021

**Cette mise à jour, qui sera diffusée en novembre 2021, comporte principalement l'introduction dans AUDITSOFT de feuilles de travail automatisées (1°) et une évolution significative de l'approche des risques (2°). Un certain nombre d'évolutions complémentaires (3°) sont incluses dans cette mise à jour.**

### 1° Les feuilles de travail automatisées

Réalisée en partenariat avec le cabinet COFIRECO, l'élaboration de ces feuilles répond à une demande forte des utilisateurs d'AUDITSOFT, plus que jamais soucieux dans le contexte actuel de gagner du temps et d'accroître la valeur ajoutée de leur mission. La nouvelle version d'AUDITSOFT comporte 22 nouvelles feuilles de travail automatisées, dont 21 feuilles Excel et 1 Feuille Word *Présentation de Synthèse*. Le principe de ces feuilles est de travailler sur les données du FEC. Leur utilisation est de ce fait conditionnée par la récupération de ce dernier, qui est réputée effectuée lors de la validation du paramétrage du FEC dans le bureau des comptes.

Deux types de feuilles de travail Excel sont introduites :

- La première comprend **des feuilles d'aide à la mise en œuvre des contrôles**. Elles permettent de réaliser une extraction des données du FEC afin de servir de support aux contrôles. Ces feuilles sont incluses dans les programmes de travail. On y trouve par exemple des feuilles de contrôle des *Avoirs à recevoir* et *Factures à établir*, de *Cut-off des achats et des ventes*, d'analyse de *clients créditeurs et fournisseurs débiteurs*, etc.
- La seconde est constituée par **6 feuilles d'analyse des données incluses dans le FEC** : *Tableau de financement*, *Rapprochement Clients*, *Rapprochement Fournisseurs*, *Rapprochement des Stocks*, *Analyse de la marge*, *Feuille d'aide à la revue analytique*, auxquelles vient s'ajouter le *tableau d'impact* existant dans la version actuelle d'AUDITSOFT. Ces feuilles automatisées sont à la fois précieuses pour le commissaire aux comptes et porteuses d'une forte valeur ajoutée pour l'entité auditée. Leur contenu est largement repris dans la *Note de synthèse interne* réservée au cabinet et dans la *Présentation de synthèse* destinée au client. Ces feuilles sont rattachées directement à l'arborescence. Elles font l'objet d'une routine qui permet de lancer leur calcul dès la validation du paramétrage du FEC dans le bureau des comptes. *Un questionnaire préparatoire au lancement des séries de calcul* » se substitue à l'ancien *questionnaire préparatoire aux Etats de synthèse* pour en sécuriser la mise en œuvre.

Une vidéo exposant la mise en œuvre de ces feuilles de travail sera mise à la disposition des utilisateurs.



EDITIONS  
FRANCIS LEFEBVRE

Lefebvre Dalloz

## 2°) Evolution de l'approche des risques

En vue de sécuriser les utilisateurs d'AUDITSOFT au regard de leurs obligations normatives, l'approche des risques est complétée sur deux aspects importants qui méritaient un approfondissement (a). Elle évolue également dans la recherche d'une meilleure cohérence dans la mise en œuvre de la démarche d'audit (b).

- a) Les deux aspects importants concernent l'approche des risques relatifs, d'une part, aux parties liées (NEP 550) et, d'autre part, aux estimations comptables, qui ont fait l'objet de nouvelles dispositions normatives (NEP 540 homologuée le 24 août 2021). Dans la mise à jour d'AUDITSOFT, ces deux composantes de l'approche des risques donnent lieu à une sous-partie distincte du questionnaire d'approche des risques diffus. Cette modification a occasionné une restructuration complète de ce questionnaire, restructuration qui s'intègre de manière logique dans l'évolution de l'approche des risques du logiciel.
- b) L'approche des risques a été revue dans le dossier des sociétés commerciales (elle le sera dans les semaines qui viennent dans le dossier OSBL) de manière à remettre en valeur le lien existant entre l'approche des risques et les contrôles proposés à l'utilisateur. L'évolution réalisée comportera deux volets :
  - Instauration d'un lien entre la matrice des risques et la proposition de programme de travail. Comme dans les versions précédentes, la fonction « R » permet de programmer une diligence ciblée dans les programmes de contrôle.  
Dans la nouvelle version, le risque d'audit dans les dossiers « classiques » (hors ALPE et PE 6 exercices) sera défini non plus globalement par cycles mais par assertions. L'identification d'un risque élevé pour une assertion donnée dans un cycle conduira le système à proposer un certain nombre de contrôles complémentaires, identifiés comme tels dans le programme de contrôle proposé à l'utilisateur. Comme toujours, ce dernier aura la possibilité de modifier en mode planification les contrôles proposés par le logiciel.
  - Remontée dans l'approche des risques des questionnaires d'évaluation théorique du contrôle interne. Le contenu des feuilles tableur d'évaluation théorique du contrôle interne, actuellement intégré dans les contrôles par cycle, a été « recyclé » pour l'essentiel dans les questionnaires d'approche des risques par cycle, et un lien direct avec les risques de contrôle identifiés a été établi dans les programmes de travail concernés pour que l'auditeur puisse en tirer la conséquence sur ses diligences.

Une vidéo de mise en œuvre de cette approche des risques revue sera mise à la disposition des utilisateurs.

L'utilisateur nostalgique retrouvera les documents actuels dans la rubrique « contrôle interne » du dossier permanent.

## 3°) Evolution complémentaires

La mise à jour a donné lieu à un certain nombre d'évolutions complémentaires et notamment :

- à une scission du questionnaire d'adaptation de la mission aux petits dossiers. La partie contexte est maintenue dans l'onglet méthodologique 01 « Initiation de la mission ». En revanche, la partie relative au contenu de l'intervention est repositionnée dans l'onglet 05 « Réponse à l'approche des risques », ce qui est plus logique en termes de chronologie de la démarche d'audit ;
- à une mise à jour du questionnaire préparatoire à la Déclaration d'activité inclus dans AGLAE, qui s'est considérablement enrichi ces dernières années ;

- à une évolution du mécanisme de remontée des conclusions dans le cadre de la fonction « R ». Le qualificatif des points d'audit relevés dans le cadre de la mission fonctionne comme suit :
  - Un point d'audit marqué « Note de conclusion par cycles » remonte uniquement dans la note de conclusion du cycle identifié ;
  - Un point d'audit marqué « Note de synthèse générale » remonte dans la note de synthèse générale et dans la note de conclusion par cycle ;
  - Un point d'audit marqué « Présentation de synthèse » remonte dans la présentation de synthèse au client, dans la note de synthèse générale et dans la note de conclusion par cycle ;
  - Un point d'audit marqué « Rapport sur les comptes annuels » remonte dans le rapport sur les comptes annuels, dans la présentation de synthèse au client, dans la note de synthèse générale et dans la note de conclusion par cycle ;
  - Un point d'audit marqué « Rapport sur les risques » (dossier ALPE ou PE 6 exercices) remonte dans le rapport sur les risques, dans la présentation de synthèse au client, dans la note de synthèse générale et dans la note de conclusion par cycle.